Chelles, le 23 novembre 2018

**CAHIER DES CHARGES**

**Offre MAPA (marché à procédure adaptée)**

**Dépositaire de l'offre :**

Collège Pierre Weczerka
25, rue Louis Éterlet
77500 Chelles
Tél : 01.64.21.37.27
Fax : 01.64.21.13.03

Pouvoir adjudicateur : Madame REBOUT, chef d'établissement

Contact pour tout renseignement d'ordre financier : M.PRANGÉ, gestionnaire
E-mail : int.0771471f@ac-creteil.fr

Contact pour tout renseignement d'ordre pédagogique et d'organisation : Madame Clérice , enseignante.
Tél : 01.64.21.37.27
anke.clerice@ac-creteil.fr

**Description de l'offre :**

| | |
|---|---|
| Destination : | Voyage scolaire Lac de Constance/Lindau |
| Période : | Sur place du 15/04/18 au 19/04/18 (trajet de nuit du 14/04/18 et retour 20/04/18 au matin) |
| Nombre de nuits sur place : | 3 nuits sur place, pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 4 |

Chiffrer en option le petit déjeuner et déjeuner du premier jour et le diner du dernier jour.

| | |
|---|---|
| Effectifs : | 49 élèves et 4 accompagnateurs |
| Mode de transport : | Le transport aller et retour en autocar Grand Tourisme au départ du collège Pierre Weczerka à Chelles |
| Type d'hébergement : | Auberge de jeunesse |

**Mode de transport :** autocar

**Programme et horaires souhaités :**

Visite de Lindau, Visite du musée Zeppelin et Pfahlbauten, Visite de l Ile de Mainau, Europapark.

**Modalités de financement :**

Les acomptes et le solde à verser devront être clairement indiqués. Le pack assurance annulation, assistance rapatriement devra être inclus dans le devis.

*(cf. circulaire 2005-022 du 02/02/2005 précisant le dispositif à la réglementation du paiement après service fait*

**Présentation des offres :**

Dossier en langue française qui devra contenir :

-Un devis spécifiant le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire des visites, comprenant au minimum les conditions de transport, l'hébergement en pension complète, l'assurance responsabilité civile de l'organisateur.

***Les prix sont fermes** et sous réserve de changements d'effectifs et de dates.*

-Une lettre de présentation de candidature comprenant la copie de l'assurance RCP de l'organisme, la copie du certificat d'immatriculation ou, jusqu'à juillet 2013, de l'arrêté de l'agrément ou la licence, la copie de la garantie financière.

L'organisme doit spécifier si des réductions particulières sont accordées.

A noter : le tribunal du siège de l'organisme est seul compétent en cas de litige auprès des tribunaux.

-le présent cahier des charges signé par l'organisme

**Transmission de l'offre :**

| | |
|---|---|
| Forme de l'envoi : | en déposant vos offres sur cette plateforme |
| Destinataires : | le chef d'établissement, ordonnateur (pouvoir adjudicateur, seul habilité à signer les contrats) |

- Les renseignements d'ordre pédagogique sont à voir avec le professeur organisateur du voyage

- Les renseignements d'ordre financier sont à voir avec le gestionnaire de l'établissement.

**Assurances et garanties :**

Il peut y avoir des restrictions à la réalisation du contrat, selon préconisation du ministère des affaires étrangères qui, seul, est habilité à interdire une destination particulière.

**Examen des offres :**

| |
|---|
| L'examen des offres portera sur :<br><br>- Les garanties offertes par l'organisme et ses qualités professionnelles<br><br>-Le contenu pédagogique de l'offre et notamment la pertinence des activités<br><br>-La qualité de l'offre de transport et les garanties certifiées<br><br>-La qualité de l'offre d'hébergement et les garanties certifiées |

**Le jugement des offres se fera sur :**

| |
|---|
| L'offre la mieux classée conformément au barème suivant :<br><br>-le prix pour 40%<br><br>-les garanties et qualités professionnelles pour 60% (pertinence des prestations et activités, choix de l'hébergement, autres services demandés) |

**Exigences spécifiques diverses :**

**Concernant le transport :**

Les frais de transport devront comprendre l'ensemble des charges y compris les frais de péage et de stationnement, les charges liées aux chauffeurs.

Aucun surcoût ne devra être présenté à l'établissement si la location d'un autocar sur place s'avère nécessaire, quelle qu'en soit la raison (respect de la règlementation sur les temps de repos des chauffeurs, problème mécanique ou autre).

**Concernant les activités culturelles :**

L'offre devra comprendre :

- La réservation des sites et musées ainsi que les prestations des guides.

La Principale,

COLLEGE PIERRE WECZERKA
La Principale
77600 VIOLES

V. REBOUT